

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131107-2013_B492-DE
Date de télétransmission : 15/11/2013
Date de réception préfecture : 15/11/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2013_B492

OBJET : Agriculture et Forêt - Demande de subventions: programme 2014-2015 dans le cadre des Plans de massifs du Montaignet, Pas des Lanciers, Régagnas et Trévaresse Sud

Le 7 novembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 octobre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-louis - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane

Excusé(s) :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren

Monsieur Philippe CHARRIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 7 NOVEMBRE 2013

Rapporteur : Philippe CHARRIN

Thématique : Agriculture et Forêt

Objet : Demande de subventions: programme 2014-2015 dans le cadre des Plans de massifs du Montaignet, Pas des Lanciers, Régagnas et Trévaresse Sud

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, les programmes des travaux de Défense des forêts contre l'incendie à réaliser dans les massifs forestiers ont été proposés à la CPA par les Comités Consultatifs des Massifs.

Le montant des interventions proposées en 2014 est de **469.848,00 € TTC**.

Pour un certain nombre d'entre elles (les actions situées en risque induit uniquement), elles peuvent faire l'objet de subventions auprès de l'Etat, de la Région PACA et du Conseil Général 13. Le montant des travaux susceptibles d'être subventionnés est de **198.490,00 € HT**, pour une demande de subvention globale de **158.792,00 €** (soit 80 % du montant HT).

Exposé des motifs :

Comme chaque année, la Communauté établit, en collaboration avec les Comités consultatifs de massif, les programmes des travaux de Défense des forêts contre l'incendie à réaliser dans les massifs forestiers qu'elle gère pour les années à venir. Ces programmations comprennent des travaux de :

- diminution de la biomasse,

- mise en sécurité des bords de piste DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie),
- réalisation de pistes DFCI,
- installation d'équipements hydrauliques.

Chaque année, la Communauté du Pays d'Aix, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, dépose ensuite ces programmes auprès des organismes financeurs afin d'obtenir des subventions.

Quatre massifs sont concernés à ce jour par ce dispositif : le Montaiguet (avec intégration de Gardanne), le Régagnas-Monts Auréliens (avec intégration de Gréasque), le Pas des Lanciers et le Sud du massif de la Trévaresse.

Le montant total des interventions proposées pour l'année 2014 est de **469.848,00 TTC**. Parmi toutes les interventions retenues, un certain nombre, notamment celles situées en risque induit, peuvent faire l'objet de subventions de la part de l'Etat, la Région et le Conseil Général 13.

En effet, au regard des critères d'éligibilités des subventions, il est proposé de distinguer dans le présent rapport les chantiers qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2014 et les chantiers, qui pour des raisons de position géographique, de proximité d'habitation, de type d'intervention ne seront pas recevables et donc, seront réalisés sur fonds propres de la CPA. Cependant, dans le cadre de la convention de développement signée avec la Région PACA, celle-ci pourra néanmoins apporter des subventions sur ces opérations (demande de financements adoptée lors du dernier bureau communautaire dans le cadre de la convention de développement signée avec la Région PACA).

Le montant des travaux susceptibles d'être subventionnés est de **198.490,00 € HT** pour une demande de subvention de **158.792,00 €** soit 80% du montant HT. Le détail est précisé dans les programmations 2014 proposées ci-après.

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Régagnas - Monts Auréliens (communes de Trets, Gardanne et Gréasque), pour un montant hors taxe de 114.600,00 € (comprenant pour les projets qui seront déposés pour demande de Subvention 2014 : 80 % de 64.100,00 € HT soit 51.280,00 €)

Projets faisant l'objet d'une Demande de subvention 2014

Localisation	Désignation chantier	Surface Linéaire	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Gardanne	Eclaircie - St Pierre	10 ha	2500	25.000,00	30.000,00
Gréasque	Eclaircie - Les Gilets Est	10 ha	2310	23.100,00	27.720,00
Gréasque	Installation citerne DFCI – piste GA 108	1 unité		16.000,00	19.200,00
Total « demande de subvention 2014 »				64.100,00	76.920,00

Projets réalisés sur Fonds Propres 2014

Gréasque	Reprofilage partiel GA 108	750 ml	10	7.500,00	9.000,00€
Trets	Reprofilage partiel RE 114	1 600 ml	10	16.000,00	19.200,00 €
Trets	Reprofilage partiel RE 117	1 600 ml	10	16.000,00	19.200,00 €
Trets	Reprofilage partiel RE 118	1 100 ml	10	11.000,00	13.200,00 €
Total « Fonds Propres 2014 »				50.500,00	60.600,00
<u>TOTAL</u>				114.600,00	137.520,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Montaiguet et les collines environnantes (communes d'Aix-en-Provence, Bouc Bel Air, Meyreuil), pour un montant hors taxe de 103.300,00 € (comprenant pour les projets qui seront déposés pour demande de Subvention 2014 : 80 % de 40.000,00 € HT soit 32.000,00 €)

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande de subvention 2014</u>					
Localisation	Désignation chantier	Surface Linéaire	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Bouc Bel Air	Interface « Est Valcros »	10 ha	1.800,00	18.000,00	21.600,00
Meyreuil	Eclaircie « La Simone »	10 ha	2.200,00	22.000,00	26.400,00
Total « demande de subvention 2014 »				40.000,00	48.000,00
Projets réalisés sur <u>Fonds Propres 2014</u>					
Bouc Bel Air	Surlargeur BDS MT 100	20 ha	1.800,00	36.000,00	43.200,00
Meyreuil	Eclaircie - Sud Est Plaine de Fos	11 ha	1.800,00	19.800,00	23.760,00
Meyreuil	Réfection Piste MT 106	500 ml	15,00	7.500,00	9.000,00
Total « Fonds Propres 2014 »				63.300,00	75.960,00
<u>TOTAL</u>				103.300,00	123.960,00

*Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du **Pas des Lanciers** (communes de Cabriès-Calas et des Pennes-Mirabeau), pour un montant total HT de 90.920.00 € (comprenant 53.810.00 € HT pour les projets qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2014)*

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande de subvention 2014</u>					
	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Cabriès-Calas	Eclaircie « Plaines Arbois Ouest »	15 ha	2.000,00 €	30.000,00	36.000,00
Les Pennes-Mirabeau	Eclaircie « Teste Nègre »	6.7 ha	2.300,00 €	15.410,00	18.492,00
Cabriès-Calas	Eclaircie « Baume Baragne »	4 ha	2.100,00 €	8.400,00	10.080,00
Sous-Total « demande de subvention 2014 »				53.810,00	64.572,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2014</u>					
Cabriès-Calas	Réfection du gué AR 115	15 ml	934,00	14.010,00	16.812,00
Les Pennes-Mirabeau	Eclaircie « Versailles Ouest »	5 ha	2.100,00 €	10.500,00	12.600,00
Les Pennes-Mirabeau	Eclaircie « Le Grand Verger »	6 ha	2.100,00 €	12.600,00	15.120,00
Sous-Total « Fonds Propres 2014 »				37.110,00	44.532,00
<u>TOTAL « Travaux 2014 »</u>				90.920,00	109.104,00

Programme de travaux à réaliser dans le cadre du PIDAF du Sud de la Trévaresse (communes d'Aix en Provence, Meyrargues, Saint-Cannat et Venelles), pour un montant total HT de 82.720,00 € (comprenant 40.590,00 € HT pour les projets qui feront l'objet d'une demande de subvention pour l'année 2014)

Projets faisant l'objet d'une <u>Demande de subvention 2014</u>					
	Désignation chantier	Surface (ha)	P.U (€)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Saint-Cannat /Lambesc	Eclaircie-débroussaillage « Val Dernier Ouest »	14.2	1.900,00	26.980,00	32.376,00
Saint-Cannat	Eclaircie « Maison Blanche »	6.8	2.000,00	13.600,00	16.320,00
Sous-Total « demande de subvention 2014 »				40.580,00	48.696,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2014</u>					
Saint-Cannat	Installation citerne TR100 – L'Etape	1 u	17.000,00	17.000,00	20.400,00
Aix-en-Provence	Eclaircie « La Pinède/Les Peyres »	6 ha	2.300,00	13.800,00	16.560,00
Aix-en-Provence	Eclaircie « Fauchonne »	5.4 ha	2.100,00	11.340,00	13.608,00
Sous-Total « Fonds Propres 2014 »				42.140,00	50.568,00
<u>TOTAL « Travaux 2014 »</u>				82.720,00	99.264,00

Le montant total des travaux programmés est donc de :

Programme de travaux 2014	
Massif forestier concerné	Montant en € HT
Projets faisant l'objet d'une <u>Demande de subvention 2014</u>	
Massif du Régagnas	64.100,00
Massif du Montaignet	40.000,00
Massif du Pas des Lanciers	53.810,00
Massif du Sud de la Trévaresse	40.580,00
Sous total 1	198.490,00
Projets réalisés sur <u>Fonds propres 2014</u>	
Massif du Régagnas	50.500,00
Massif du Montaignet	63.300,00
Massif du Pas des Lanciers	37.110,00
Massif du Sud de la Trévaresse	42.140,00
Sous total 2	193.050,00
Total HT	391.540,00
TVA (20 %)	78.308,00
<u>TOTAL TTC</u>	<u>469.848,00</u>

La répartition des travaux entre ceux qui feront l'objet d'une demande de subvention et ceux qui seront réalisés sur fonds propres est la suivante :

- projets proposés à subventionnement : **198.490,00 € HT**

- projets réalisés sur fonds propres : **193.050,00 € HT**

Le dépôt des projets faisant l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels que sont l'Etat, le Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône sera organisé selon le plan de financement ci-après :

	PIDAF Régaganas - Monts Auréliens	PIDAF Montaiguet	PIDAF Sud - Trevaresse	PIDAF Pas-des Lanciers
Montant des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2014 (en EurosHT)	64.100,00	40.000,00	40.580,00	53.810,00
Total HT des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2014	198.490,00 €			
Etat, Région, Département : 80%	51.280,00	32.000,00	32.464,00	43.048,00
Autofinancement	12.820,00	8.000,00	8.116,00	10.762,00
TVA (20%)	12.820,00	8.000,00	8.116,00	10.762,00
Total TTC	76 920,00	48 000,00	48 696,00	64 572,00
TOTAL TTC des travaux faisant l'objet de demande de subvention pour 2014	238.188,00 €			

Le total des crédits demandés auprès de l'Etat, de la Région et du Département s'élève donc à 198.490,00 € HT (montant estimatif) x 80 % = 158.792,00 €.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ainsi que la réaffectation des participations financières déjà attribuées pour des opérations relevant des compétences de la Communauté ou de l'établissement ;

VU l'avis de la Commission Agriculture et Forêt en date du 3 octobre 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux PIDAF qui sera mis en œuvre par la CPA en 2014 pour un montant total de 469 848,00 € TTC ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter des subventions qui seront déposées auprès des financeurs : Etat, Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier ;
- **DECIDER** que les dépenses et les recettes en résultant seront affectées aux budgets 2014 et 2015 de la Communauté sous réserve du vote de ces budgets. Les dépenses seront imputées dans le cadre de l'Autorisation de Programme n°2009/1 (DI246AP3), les recettes seront imputées sur les lignes 833/1311, 833/1312 et 833/1313.

OBJET : Agriculture et Forêt - Demande de subventions: programme 2014-2015 dans le cadre des Plans de massifs du Montaignet, Pas des Lanciers, Régagnas et Trévaresse Sud

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



14 NOV. 2013